

-K.D-

TERRITOIRE DE RUHENGERI  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

, le  
, de

(<sup>1</sup>) N°

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :

A V I S

Il est porté à la connaissance du public que  
les jours d'abatage de bétail seront désormais le mercredi  
et le samedi.-

Ruhengeri, le 26 Août 1958.-  
L'Administrateur de Territoire.-

DE MAN.J.



(<sup>1</sup>) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.